

HARMONISATION DE LA TARIFICATION

Hébergement temporaire et Lits de soins post-aigus- À l'intention des usagers et leurs proches

Nous avons procédé à une harmonisation de la tarification pour l'hébergement temporaire et les soins post-aigus, pour les usagers hébergés, sur tout le territoire de la Montérégie-Ouest.

À cet effet, voici la tarification en place depuis le 1er juin 2020 :

Hébergement temporaire (répit aux familles, urgences sociales, etc.)

La tarification est maintenant de 15 \$ par jour à compter du premier jour d'hébergement temporaire, et ce sur tout le territoire.

Soins post-aigus (convalescence, récupération fonctionnelle, réadaptation, reprise d'autonomie, etc.)

La tarification harmonisée est maintenant à 15 \$ par jour, pour l'ensemble des usagers des programmes post-aigus. À noter que la tarification débute au jour 31 de l'admission de l'utilisateur, à l'exception des lits de santé physique (réadaptation) de l'Hôpital Anna-Laberge (tarification de la chambre en vigueur).

Cette nouvelle tarification harmonisée est en place pour la période de la COVID-19 et sera réévaluée par la suite.